Synthèse du dossier

Diagnostic

De ces inventaires et de ces monographies d'opérations présentées précédemment, se distinguent différentes perceptions. Nous relevons notamment aisément la sensibilité et l'intérêt porté à la thématique des terres excavées sur la commune de la Chapelle-Thouarault. Autant pour le projet en ZAC que pour le projet de voirie, nous constatons que la démarche environnementale instaurée dès les prémices des projets a été suivie. En revanche, la commune de L'Hermitage ne semble pas impliquée sur le sujet des terres excavées, ne sachant pas ce qu'il advient de ces dernières. Les élus de cette commune laissent aux entreprises de terrassement le choix du devenir de ces terres. Il en est de même pour la commune de Cintré. Pour le cas de l'opération en diffus Sud Cottage, située à l'Hermitage, l'entreprise en charge du terrassement, reverse les déblais sur des champs agricoles du bassin rennais.

Enjeux

Cette capacité d'identifier la traçabilité des terres excavées, de sensibiliser les acteurs autour d'un projet commun et la valorisation concrète des déblais du projet sont le reflet d'une planification stratégique.

Afin de répondre à l'inventaire réalisé et à travers les deux projets présentés précédemment, l'objectif premier est de sensibiliser et de réunir l'ensemble des acteurs concernés, à l'échelle d'un périmètre clairement identifié. Nous avons souhaité dans un premier temps, refléter les principaux constats présentés lors de ce workshop, combinés à ce qui a été observé lors de nos expériences in situ.

2 échelles

Ces deux projets, inscrits sur deux échelles différentes, la métropole et la commune, permettent d'aborder au mieux les enjeux actuels relatifs à la raréfaction des matières premières. L'enjeu est donc de mettre en valeur, de préserver et d'utiliser la terre dans le cadre de projets utiles et durables. C'est selon nous, la valorisation de ce matériau qui permet d'établir concrètement un ancrage historique et territorial et d'amorcer une économie circulaire. Généralement, la commune et les entreprises responsables de l'excavation des terres ne sont pas en relation. Ce modèle innovant permettrait donc de mettre en contact ces acteurs, et ainsi élaborer une politique commune, bénéfique à la métropole, la ville et aux entreprises.
L'établissement d'un périmètre, ayant pour volonté de regrouper plusieurs communes et d'établir une gestion autosuffisante et locale de la terre nous permet de répondre à un constat majeur qui est le transport de ces terres excavées. Outre la diminution du coût en transport, l'instauration de ce périmètre permet également de conserver la terre dans son ancrage local.

Projet/solutions

C'est en proposant de réemployer la terre dans des éléments d'architecture vernaculaire comme le four à pain, ou à travers des constructions comme la ferme "Terre à terre", que des actions bénévoles ou citoyennes peuvent voir le jour via une sensibilisation à la terre.

Le stockage est une alternative également proposée afin de réduire l'impact économique, social et environnemental des transports des terres excavées vers les ISDI. En effet, les entreprises travaillant majoritairement avec des exploitations, l'idée serait d'accentuer cette relation en réduisant les distances de transport. Cette proximité de stockage faciliterait ainsi l'autosuffisance et l'économie circulaire évoquées ci-dessus.

Cependant, l'ensemble de ce maillage territorial ne peut être efficace sans une sensibilisation et un changement de mentalité dans la structuration actuelle des villes, accompagnant les initiatives déjà présentes. Certes l'aménagement en terre nécessite une quantité de main d'œuvre importante, ayant un coût non négligeable pour la commune. De ce fait, même si la démarche séduit les élus, elle ne dépasse pas le statut de l'envie, notamment dans un contexte de baisse des dotations accordées aux villes. Les réseaux et leur mise en place étant coûteux, l'aménagement densifié se fait autour de ces-derniers. Cette politique de la ville demeure cohérente et justifiée par les aménageurs, mais une transition progressive peut être envisagée. En effet, en intégrant dans un premier temps les constructions en terre sur des espaces à faible densité, reflétant le patrimoine et l'ancrage territorial, la démarche va se répandre doucement, pour par la suite, envisager un aménagement en concordance avec les réseaux (transport…).